

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

## L'Equipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion  
**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion  
**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque SRI \*



\* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	34,26
Actif net portefeuille (EUR)	6 342 253,83

**Date de création** 2 nov. 2021

**Forme juridique** Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

**Code AMF** 990000129949

**Devise** EUR

**Classification SFDR** Article 8

**Classification AMF** Actions de pays de la zone euro

**Durée de placement recommandée** 5 ans minimum

**Périodicité** Hebdomadaire

**Frais de gestion maximum** 0,50%

**Frais de gestion indirects maximum** 1,20%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	16,14%
Volatilité indice	15,88%
Alpha de Jensen	-14,80%
Tracking error	3,71%
Ratio de Sharpe	-0,30
Ratio d'information	-4,02
Beta (fonds de fonds)	102,70%

## Performances nettes de frais 31/03/2026 (source: AGRICA Epargne)

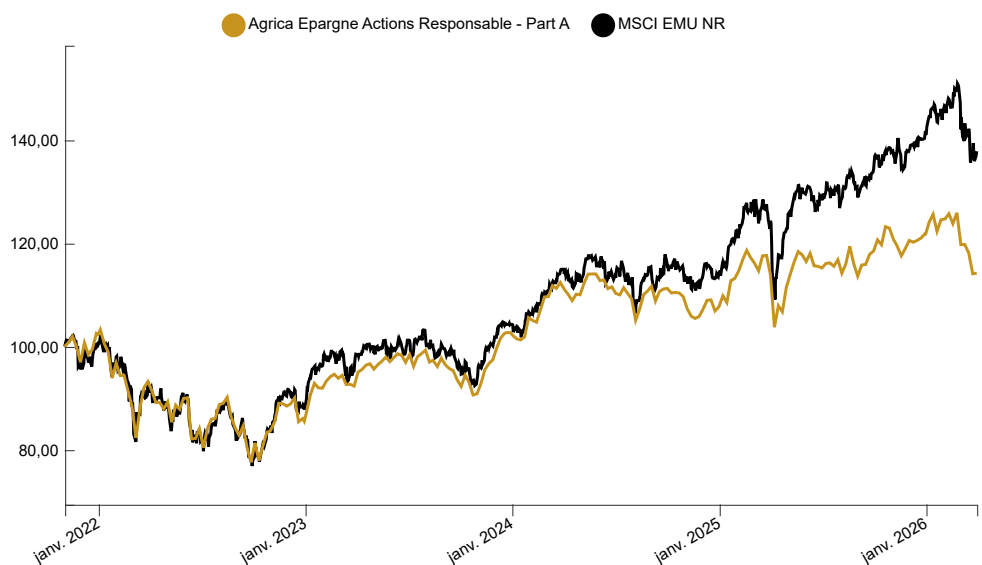
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	-9,28%	-6,25%	-2,91%	14,21%
MSCI EMU NR	-7,93%	-2,42%	8,03%	37,81%
Écart	-1,35%	-3,83%	-10,94%	-23,61%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

## Les marchés

Le regain de tensions géopolitiques et l'escalade militaire entre les Etats-Unis et l'Iran ont déstabilisé les marchés financiers et remettent en question les scénarios économiques qui prévalaient en début d'année. Les craintes sur l'approvisionnement énergétique ont propulsé les prix du pétrole vers de nouveaux sommets ravivant les inquiétudes sur l'inflation et sur la croissance.

Dans ce contexte, entre le 24 février et le 31 mars 2026, le MSCI EMU et le S&P 500 ont reculé respectivement de -7,9% et -5,2%. En parallèle, les taux longs souverains ont nettement rebondi, anticipant l'impact inflationniste de la hausse des prix de l'énergie et le dollar a fait office de valeur refuge.

Le prix du pétrole est le principal canal de transmission du conflit à l'économie réelle.

Par conséquent, la persistance d'un prix élevé sera un facteur déterminant pour l'économie mondiale. Un regain d'inflation est déjà perceptible en Zone Euro puisque l'indice des prix à la consommation a progressé de +2,5% sur un an en mars, tiré par la hausse des prix de l'énergie alors que l'inflation sous-jacente s'est modérée. Cette crise énergétique place les banques centrales dans une situation délicate et l'orientation de leur politique monétaire dans les mois à venir sera clé pour les marchés financiers.

Dans cet environnement chahuté, seul le secteur de l'énergie affiche une performance positive en mars et s'adjuge une progression de +22,6% sur le mois et de +48,6% depuis le début de l'année. L'envolée du prix du pétrole (+75% depuis le début de l'année) entraîne de fortes révisions en hausse des attentes bénéficiaires pour les compagnies pétrolières. A l'inverse, la consommation discrétionnaire (-13,6%) et l'industrie (-12,9%) affichent les plus fortes baisses en raison de leur sensibilité au cycle économique.

## Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

Sur le mois, l'effet allocation a été négatif, principalement en raison de l'absence du secteur de l'énergie en portefeuille. Par ailleurs, l'effet sélection a également pesé sur la performance relative, pénalisé par la sous-performance de quelques valeurs industrielles telles que Schneider Electric (-17,2%) et Saint-Gobain (-18,8%), ainsi que par la contre-performance de Crédit Agricole (-15,2%). Du côté des contributeurs positifs, le portefeuille a bénéficié de la résilience d'Air Liquide (-0,2%), fournisseur de gaz industriels, et de l'énergéticien Engie (-4,2%). Sur l'ensemble du premier trimestre, le fonds a souffert de l'absence d'exposition au secteur de l'énergie et des contre-performances de Saint-Gobain (-19,4%), Intesa Sanpaolo (-12,8%) et Dassault Systèmes (-27,5%). A l'inverse les principaux contributeurs à la performance relative ont été Engie (+23,7%), Air Liquide (+11,0%), Veolia (+9,9%) et ASML (+21,6%).

Concernant les mouvements sur le mois, nous avons mis à profit la correction d'ASML pour renforcer la position, qui reste la principale position du fonds. Nous avons également renforcé nos positions sur les services aux collectivités via Engie et Veolia Environnement. Ces sociétés bénéficient d'une forte visibilité sur leurs revenus et devraient faire preuve de résilience dans un environnement macro-économique plus incertain. A l'inverse, nous avons réduit certaines positions cycliques dans l'industrie (Saint-Gobain et Siemens AG) au profit de sociétés industrielles disposant d'une meilleure visibilité grâce à leur carnet de commandes, comme Airbus et Prysmian. Nous avons également réduit notre position sur Intesa Sanpaolo ainsi que notre exposition au secteur du luxe via LVMH. Enfin, nous avons poursuivi nos allègements sur des valeurs exposées aux risques de disruption liés à la montée en puissance de l'intelligence artificielle (SAP, Publicis et Dassault Systèmes).

## Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 24 février et le 31 mars, AGRICA Epargne Actions Responsables affiche une performance de -9,3% et de -6,3% sur le trimestre, sous-performant son indice de référence.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

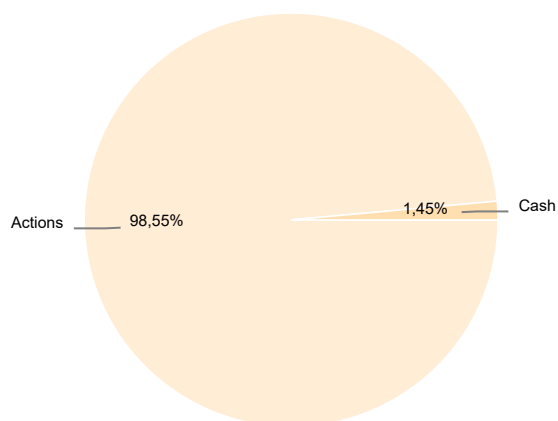
Nombre de lignes

2

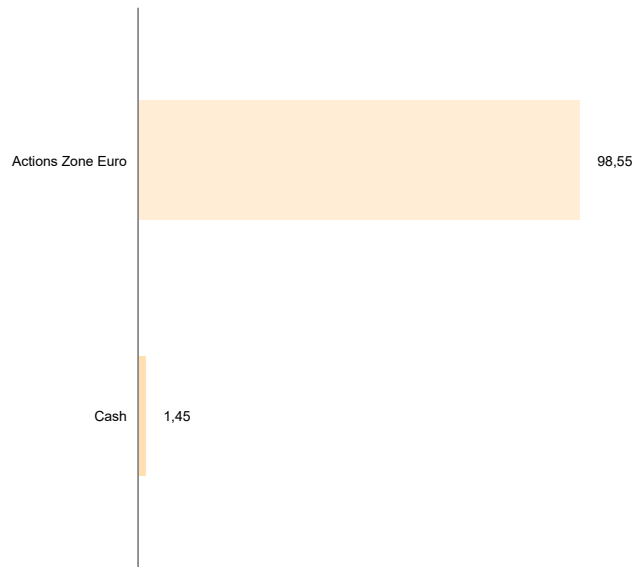
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	98,55
SOLDE ESPECE EUR	Cash	1,45

Allocation d'actifs



Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 31/03/2026.